



Sens (27 000 habitants) et la communauté d'agglomération du Grand Sénonais (58 000 habitants – 27 communes) constituent, à une heure de Paris, un pôle économique et patrimonial majeur du nord de la Bourgogne-Franche-Comté.

Dotées d'un projet de développement ambitieux, basé sur l'attractivité, le service à la population et la qualité de vie, Sens et sa communauté d'agglomération unissent leur force pour répondre aux enjeux de l'administration de demain et répondre de façon efficace aux attentes des citoyens.

Dotées d'une administration mutualisée depuis le 1^{er} Janvier 2016, Sens et l'Agglomération recherchent un :

Responsable des affaires juridiques et des assemblées H/F

Cadre d'emploi des rédacteurs ou des attachés

Avec l'appui de 2 collaborateurs, vous avez pour missions principales :

- Garantir l'organisation des instances délibérantes
- Assurer l'organisation des conseils des deux collectivités
- Assurer le contrôle de la légalité, sur le fond et la forme, des actes produits par les services (arrêtés, délibérations, décisions...)
- Accompagner les services à résoudre les situations présentant une difficulté juridique en proposant des solutions adaptées et mesurées.
- Accompagner les services dans la gestion administrative et juridique des dossiers Superviser la rédaction de courriers, contrats ou conventions
- Assurer les missions de médiation et de gestion des contentieux
- Assurer si besoin la défense de la collectivité
- Garantir la gestion des contrats d'assurance
- Mettre en place une veille juridique pour anticiper les réformes et mettre à jour les procédures

Profil :

- Connaissance en droit public et en droit des collectivités territoriales
- Qualités rédactionnelles spécifiques au secteur juridique
- Aptitude à la communication et à la négociation
- Maîtrise de l'outil informatique
- Rigueur et discrétion
- Capacité à travailler en transversalité, à mobiliser ses connaissances et son expérience en ce sens.
- Qualités managériales

Les candidatures, lettres de motivation + CV, sont à envoyer **dans les meilleurs délais**
Par courrier à Monsieur Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, 21
Boulevard du 14 Juillet – 89100 SENS
Par mail à courrier@grand-senonais.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le service au 03 86 95 68 15